



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture  
Service de la culture  
Archives de l'Etat du Valais

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur  
Dienststelle für Kultur  
Staatsarchiv Wallis



archives de l'état du valais  
staatsarchiv wallis

## Commande de reproductions numériques

*Nota bene : en principe, avec l'autorisation du personnel des Archives de l'Etat du Valais et en prenant toutes les précautions, des photographies numériques des documents peuvent être prises en salle de consultation avec un appareil photo ou un téléphone portable. Les demandes de reproductions numériques à faire par les Archives sont réservées pour des besoins particuliers.*

Conditions :

- les demandes de reproductions numériques sont traitées dans un déla de 4 semaines au maximum ;
- la reproduction de documents d'archives peut être limitée si l'état de conservation des documents ne permet pas de les manipuler sans risque ;
- les reproductions numériques sont gratuites à concurrence de 50 images numériques par usager sur une année civile (dès le 01.01) ;
- à partir de la 51<sup>ème</sup> image, chaque image est facturée 5 CHF ;
- toute demande exceptionnelle (volume important, projet de recherche, etc.) doit faire l'objet d'une demande particulière adressée à l'archiviste cantonal ([alain.dubois@admin.vs.ch](mailto:alain.dubois@admin.vs.ch)).

Fonds	Cote(s)	N° de page, autre précision	Description

Date de la commande : \_\_\_\_\_ A faire pour le : \_\_\_\_\_

Destination : \_\_\_\_\_

(publication papier, article journal, publication web, consultation privée,...)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

A remplir par les Archives de l'Etat du Valais

Documents à photographier  à scanner

Nombre total de clichés : \_\_\_\_\_

Date de livraison : \_\_\_\_\_

Travail fait par : \_\_\_\_\_

